

RENDRE LES VILLES PERMÉABLES

Une solution pour désengorger les réseaux

12 oct. 2021  
GRUISSAN



# BIEN GÉRER LES EAUX DE PLUIE EN VILLE, LES BONNES PRATIQUES

*Cyril GACHELIN*

*Octobre 2021*

## Concevoir des modes de gestion des eaux pluviales :

- Prenant en compte le changement climatique
- Améliorant notre cadre de vie
- Réintroduisant la biodiversité en ville
- Répondant à toutes les conditions météorologiques...

**Ne plus voir la pluie uniquement sous forme d'une contrainte  
mais aussi sous forme d'une opportunité pour notre  
environnement**

**Intégrer la gestion des eaux pluviales  
dans nos pratiques d'urbanisation**

# FAVORISER LA NON IMPERMÉABILISATION



Sur des projets neufs...

# FAVORISER LA NON IMPERMÉABILISATION



... mais aussi sur du renouvellement urbain.

## Loi du 22 août 2021 dite Loi Climat et Résilience

Objectif 2050 : absence de toute artificialisation nette des sols

Objectif 2021-2031 : la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale doit être inférieure à la moitié de celle observée sur la période 2011-2021.

➔ Ajout d'un objectif aux collectivités en matière d'urbanisme :

- La lutte contre l'artificialisation des sols, avec un objectif d'absence d'artificialisation nette à terme.

# LES PREMIÈRES MESURES



**dont la surface de vente est supérieure à 1 000 m<sup>2</sup>**



**de plusieurs salles et  
de plus de 300 places**



**Limitation de l'emprise des aires de stationnement à  $\frac{3}{4}$  de la surface de vente.**

**Les places non imperméabilisées comptent pour moitié.**

# LES MESURES À VENIR

À compter du 01 juillet 2023



**> 500 m<sup>2</sup> d'emprise  
au sol**



**> 1 000 m<sup>2</sup>  
d'emprise au sol**



**> 500 m<sup>2</sup>**

➔ **intégrer sur au moins la moitié de la surface des aires de stationnement des revêtements de surface, des aménagements hydrauliques ou des dispositifs végétalisés favorisant la perméabilité et l'infiltration des eaux pluviales ou leur évaporation**

**NE PAS CONCENTRER LES EAUX PLUVIALES**



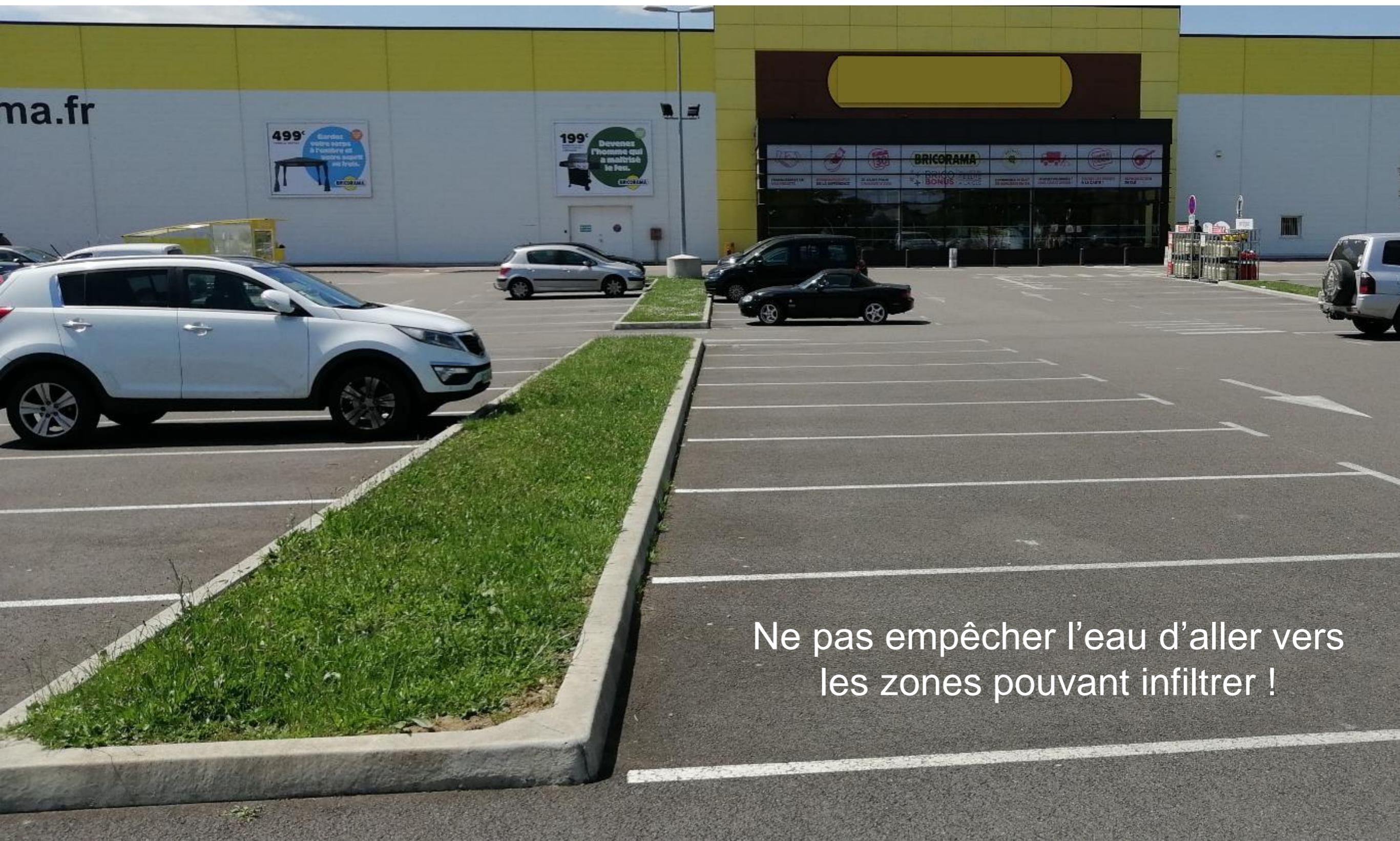
Pour éviter de concentrer les polluants

# FAVORISER L'INFILTRATION



Tout infiltrer et à défaut, infiltrer au moins les pluies courantes

# FAVORISER L'INFILTRATION



Ne pas empêcher l'eau d'aller vers  
les zones pouvant infiltrer !

# GÉRER L'EAU EN SURFACE



# GÉRER L'EAU EN SURFACE



# GÉRER L'EAU EN SURFACE



# VÉGÉTALISER



# VÉGÉTALISER



# RESPECTER LE CHEMINEMENT NATUREL DE L'EAU



Conserver les axes d'écoulement ainsi que les zones humides

# MUTUALISER LES ESPACES





**Merci de votre attention !**

***Contact : [eauxpluvialesurbaines@oieau.fr](mailto:eauxpluvialesurbaines@oieau.fr)***

---